L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

JOURS DE PUBLICATION—LUNDI, MERCREDI, VENDREDI ET SAMEDI.

NOUVELLE-ORLEANS :
MERCREDI MATIN, 7 SEPTEMBRE 1836.

POUR PRESIDENT.
M. VAN BUREN.
POUR VICE PRESIDENT
RD. M. JOHNSON.

"Je préfère que non seulement vous, mais la population entière des Etats-Unis comprenne bien à présent que, si le désir de ceux qui veulent m'élever à la suprême magistrature était satisfait, je devrais, dans l'exercice des fonctions de Président, me montrer toujours l'inflexible et constant adversaire de toutes les mesures du Congrès qui tendraient à abolir l'esclavage dans le district de Columbia, contrairement aux vœux des Etats dans lesquels l'esclavage existe, et je prendrais la résolution que rien ne pourra ébranler de m'opposer à la moindre interférence à ce sujet.—*Martin Van Buren.*

ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DES E.-U.

1ER DISTRICT	J. B. PLAUCHÉ.
2ME DISTRICT	T. W. SCOTT.
3ME DISTRICT	T. LANDRY.
4ME DISTRICT	A. MOUTON.
5ME DISTRICT	P. E. BOSSIER.

Les personnes suivantes ont été nommées marguilliers [illegible]

Félix Labatut	662
[illegible]	571
[illegible]	529
[illegible]	[illegible]

[illegible]

... M. B. ... dans l'affaire Gic... ... cautionnement $5,000.

Le juge s'est trompé dans son opinion, et s'il a mal interprété les dispositions de notre code criminel, (nous n'entreprendrons pas de discuter ce point, n'ayant pas connaissance des argumens du décret,) cela n'était pas un motif suffisant pour justifier aucune scène de scandale dans sa maison, et moins encore un attentat contre ses jours. Que deviendrait le pays, si la loi qui veille à la sûreté des citoyens était aussi impunément foulée aux pieds par les citoyens eux mêmes qui doivent se montrer les premiers défenseurs de la tranquillité publique. Si le juge, le répétons-nous n'a pas rempli strictement les obligations que lui imposait sa place, on pouvait entrer un impeachment contre lui. C'était aux autorités suprêmes à prononcer sur la conduite de ce magistrat. Mais dans aucun cas il ne doit être permis au peuple d'obtenir une vengeance qui peut être très souvent injuste, et qui est souverainement illégale et contraire au bon ordre, à la paix et à cet esprit de respect pour nos institutions publiques, si nécessaires au bonheur de la Louisiane.

Ce n'est qu'avec les sentimens de la plus profonde admiration que l'on peut parler du trait de dévouement et d'amour conjugal donné dans cette douloureuse occasion par Mme. Bermudez, épouse du juge. Voyant les armes levées contre son mari, elle s'est élancée entre lui et les aggresseurs, malgré la mort presque certaine qui la menaçait. Cette action intrépide, donna à M. Bermudez le tems de se mettre sur la défensive et de sauver ses jours et ceux de son estimable épouse.

Un des jeunes gens, victime de cette catastrophe, faisait partie de la compagnie des Washington-Guards, et paraissait généralement estimé de tous les membres de ce corps : le capitaine Hozey, craignant les effets de l'attachement des soldats pour leur camarade, défunt, a donné l'ordre que les funérailles se fissent en bourgeois. Cette mesure prudente fut scrupuleusement suivie par la compagnie. Le capitaine Hozey a ensuite, d'après ce que nous avons entendu dire, offert au Maire son service et celui de ses soldats, dans le cas où il y aurait à redouter une autre émeute. Cette démarche eut suffi pour mériter au capitaine H. l'estime de tous les gens de bien si déjà il ne la possédait en entier.

P. S.—2 heures du matin—Nous venons de quitter l'imprimerie et jusqu'à cette heure, il ne s'est manifesté aucun signe de nouvelle émeute. La ville est très tranquille.

Nous croyons devoir appeler l'attention toute particulière des lecteurs de l'ABEILLE sur la belle lettre de O. P. Q. que nous publions dans notre feuille de ce [jour] ... document ... sur l'attentat d'Alibeau, et ...

[illegible]

... *Liverpool et Londres* du 10 juillet ...

N... Nous avons reçu notre liasse du Galignani à une heure trop avancée pour pouvoir en faire aucun extrait. Notre prochain numéro dédommagera copieusement nos abonnés du retard qu'ils éprouvent.

ESPAGNE.—Des dates de Madrid jusqu'au 10 juillet inclusivement ont été reçues à la Havane par l'arrivée du paquebot de Cadix. Elles ne contiennent rien de plus nouveau sur les affaires de la frontière que ce que nous avons précédemment publié d'après les gazettes de Londres et de Paris. Nous ajouterons même qu'il était impossible qu'elles rendissent compte des événemens de Fontarabia et des échecs répétés survenus à l'armée de la reine, dans les différentes escarmouches ou batailles qu'elle eut à soutenir contre les Carlistes, car ces événemens ont eu lieu du 10 au 12 de juillet. Chacun se demande quel est le degré de confiance que l'on peut placer dans les récits qui nous viennent des presses. Quant à nous, il nous semble que quoique les détails donnés aient un caractère de vérité, cependant c'est avec la plus grande circonspection qu'on doit les peser, avant que d'y ajouter foi ; car il est assez naturel de penser que les nouvelles qui passent par la frontière d'Espagne, et qui sortent pour ainsi dire du camp carliste où elles ont pu être sinon fabriquées, du moins altérées en grande partie, ne doivent pas être admises à la lettre. Ce n'est donc qu'en les rapprochant et en les comparant minutieusement avec celles que publient les journaux espagnols et qui sont généralement fondées sur des rapports officiels des généraux ou chefs de l'armée de la reine, que l'on peut se faire une opinion raisonnable.

En attendant que ce contre-poids nous arrive, nous ferons observer à nos lecteurs que jusqu'à l'époque des dernières dates de Madrid, les *Christinos* semblaient obtenir quelques avantages sur leurs ennemis. Ici c'est le baron Meer avec dix bataillons et 5 pièces d'artillerie qui rompt la ligne des Carlistes établies de puis les hauteurs au nord Larrasoaña jusqu'à Zubiri d'un côté, et les gorges des montagnes vers Ostiz de l'autre : il leur tue plus de quatre cents hommes dans un combat opiniâtre qui dure environ 9 heures, et les oblige à abandonner ces positions qui leur étaient des plus avantageuses. Là, après plusieurs défaites successives, les montagnes des Asturies sont enlevées aux Carlistes : ils doivent renoncer à l'espoir d'entrer dans la Castille. Plus loin, c'est le commandant général des colonnes d'opération de l'Est qui triomphe d'un corps de 2000 hommes de la faction del Serrador, commandé par l'alcade Villaréal ; après un combat des plus sérieux, il met l'ennemi en fuite, lui enleva la forte position de Cherr qu'ils occupaient déjà, et lui fit perdre l'espoir de s'emparer de la forteresse de San Muteo qu'il avait déjà contournée et qu'il lui semblait être une proie facile.

Nous sommes néanmoins loin de vouloir dire que les avantages obtenus suffisent pour assurer aux armées de la reine toutes les positions qu'elles ont enlevées à leurs ennemis, et pour mettre les Carlistes dans l'impossibilité de soutenir long-tems encore l'affreuse guerre qui désole la Péninsule. Les dernières nouvelles que nous fournissent l'Angleterre et la France nous annoncent au contraire que ceux-ci prennent le dessus ; ils battent à platte couture et la légion britannique et les Christinos, et marchent, précédés par la victoire jusqu'à la capitale. Que ces nouvelles soient exagérées de part et d'autre, cela peut être : mais il n'en est pas moins vrai de dire que, depuis quatre ans, cette guerre affreuse dure sans qu'elle semble devoir jamais s'arrêter, malgré l'apparente protection accordée à Isabelle par les deux plus puissans gouvernemens de la Quadruple Alliance. Les Carlistes, dans ce long intervalle auraient perdu plus de trois cent mille hommes, et six à sept cents batailles, combats partiels ou escarmouches. Les Christinos, de leur côté auraient éprouvé une perte d'environ moitié de celle de leurs antagonistes, en hommes tués ou faits prisonniers, ou bien en engagemens. Cependant, malgré ce terrible résultat, bien fait pour engager les Espagnols à renoncer à jamais à ces sentimens de haine ou d'esprit de parti qui les animent les uns envers les autres, (dût il même leur en coûter une Reine qui ne l'est que de nom, une régente qui voit tous les malheurs du royaume et qui n'en persiste pas moins cependant à vouloir séparer le trône de sa fille du camp de Don Carlos, par un fleuve de sang ; un prétendant enfin qui veut une couronne, mais qui ne peut y atteindre qu'en se faisant une montagne des ossemens d'un million d'hommes, ses trop fidèles compatriotes,) nous voyons les dissensions se rallumer avec plus de fureur que jamais. Horreur !!... Honte pour les ... infamie pour les gouvernemens ... intervention n'est là que pour ... fournir un pas dégoûtant à cette ... la plonger dans le tombeau !

[illegible]

[illegible] l'engagement qui eut lieu devant Fontarabie entre les Carlistes et la légion anglaise, celle-ci parvint à s'emparer du couvent des capucins; mais elle en fut délogée promptement et retraita sur le bois. L'artillerie des rebelles ayant joué contre la forêt, et l'embrasement s'y étant manifesté (c'est sans doute de cet incendie dont a parlé le Messager de Paris) les Anglais furent obligés de l'évacuer : heureusement pour eux ils rencontrèrent dans leur fuite les forces du général Jauregui qui protégea leur arrière garde et la sauva d'une destruction complète. Leur perte a été bien évaluée à 400 hommes. Celle des Carlistes est portée à 50 ou 60 hommes tués ou blessés.

Dans la matinée du 12 les Carlistes firent une tentative pour brûler Behobia au moyen d'une machine infernale adaptée à une charrette qu'on devait faire entrer dans la ville. Mais heureusement que l'explosion se fit trop tôt, il n'en résulta que la mort de quelques uns des charretiers qui la conduisaient.

A Figueras, le 11 juillet, il y a eu de grands troubles par suite de l'assassinat du courrier de Barcelone, près de Girona. Ce crime servit de prétexte aux ultra libéraux pour soulever le peuple ; et il fut impossible aux troupes d'agir assez à tems pour prévenir le meurtre du gouverneur Teña, qui fut poignardé et dont le corps fut traîné dans les rues ; ce ne fut qu'après plusieurs autres meurtres que le calme fut rétabli dans la ville.

Don Carlos a de son côté commis des atrocités que rien ne saurait justifier. Il a fait fusiller le vénérable Docteur Mauzanares, vieillard de 85 ans, dont le seul crime était d'être le père de Mauzanares, ministre à Cadiz en 1823, et qui fut condamné à mort par Ferdinand VII. Avec cet octogénaire se trouvaient 50 prisonniers, parmi lesquels trois furent fusillés, sous les yeux de leurs compagnons, alors qu'on les conduisait des prisons de Mondragon à Oñate.

Les dates de Madrid vont jusqu'au 12. Les feuilles de cette capitale donnent comme de coutume quelques avantages aux troupes de la reine, dans leurs divers engagemens avec les carlistes. Elles font savoir également que quelques difficultés existaient entre Isturiz et le chef de la légion anglaise.

L'expédition carliste a occupé Oviedo pendant plusieurs jours, au bout desquels elle a continué sa marche. Dans les rangs se trouve un peloton du régiment portugais. Le but de cette expédition est, dit-on, de faire un soulèvement dans la province de Tracos Montes.

Nouvelles plus récentes d'Europe.

Nous obtenons des dates de Liverpool du 23 et de Londres du 22 juillet, c'est à dire de 3 jours plus récentes que celles que nous avions précédemment reçues par la voie du Nord.

Ces dates ne nous fournissent que peu de nouvelles en fait de politique.

[illegible]

ACCIDENT.

... se noya, ... dernier, dans le bayou Têche, en s'en retournant chez lui, pris de boisson. Son corps fut retrouvé le lendemain matin à peu de distance de la plage, près de cette ville.

(Gazette des Attakapas.)

Un nègre appartenant à M. A. Declouet, de cette Paroisse, s'est tué Mercredi dernier, sur l'habitation de son maître. Il paraît que depuis quelque temps, M. D. soupçonnait qu'il lui volait de l'argent dans son bureau. Enfin, ayant obtenu des preuves suffisantes de ce fait, il ordonna qu'il fut puni. Au moment où cet ordre allait être exécuté, ce nègre tira un couteau de sa poche, s'en frappa à trois reprises différentes, puis se sauva et se jeta dans le bayou. On l'en retira bientôt, mais ses blessures étaient mortelles. Il expira dix minutes après. Ibid.

BATON-ROUGE, 3 sept.

Mr. I. P. Fox, de cette paroisse, a été traduit mardi dernier, devant Wm. Gil Esq., sous l'accusation de traitement cruel à l'égard d'une de ses esclaves, en la fouettant sévèrement sur le dos et sur le ventre. Pendant l'examen de cette affaire, la plus grande agitation régnait parmi nos concitoyens.

M. Fox a donné un cautionnement de $1,000 pour sa comparution à la Cour de District, à sa prochaine session.

Un juri d'enquête a été convoqué il y a quelques jours, sur le corps d'un nègre appartenant à James Mannan. D'après les témoignages qui ont été donnés, le propriétaire a été arrêté et mis en prison. Comme l'affaire sera portée devant la Cour, nous nous abstiendrons de faire aucune remarque qui pourrait influencer l'opinion publique.

On nous assure qu'un nègre appartenant à Mr. A. Waddill, de cette ville, est mort au commencement de la semaine, avec tous les symptômes du choléra.

Correspondance du Daily Advertiser de New-York.

LETTRE DE O. P. Q.
Attentat contre la vie de Louis-Philippe.

PARIS, 7 juillet 1836.

Messieurs,

Quoique les flots de ce vaste océan qui sépare les deux mondes roulent entre nous, cependant les mêmes espérances, les mêmes plaisirs nous réjouissent et nous consolent. Les amis de la liberté civile et religieuse dans tout l'univers n'ont constamment que le même objet en vue; c'est d'améliorer le sort de leurs semblables et de donner à leurs institutions sociales, politiques et morales ce degré de civilisation et de connaissance qu'eux mêmes ils possèdent. Il y a une identité d'espoir et d'efforts parmi les philosophes du monde, qui tourne sans cesse l'avantage de l'humanité. Les améliorations de l'Amérique opèrent sur l'esprit le cœur des Anglais; et les idées et les sentimens de ceux-ci produisent un effet proportionné sur la France et les Français. La vraie civilisation devrait être un système de Franche Maçonnerie universelle; et tous les hommes devraient s'aimer comme des frères; s'entr'aider comme des frères et encourager par leur exemples et leurs préceptes les autres tribus ou portions de l'espèce humaine, répandues çà et là sur la surface du globe. C'est ce sentiment de fraternité que je suis désireux de propager; c'est ce sentiment d'intérêt pour la prospérité et le bonheur des autres nations que je voudrais voir répandu aussi bien dans le nouveau que dans l'ancien monde : et c'est dans ce but que j'ai fait choix d'un journal américain d'un mérite reconnu et d'une grande circulation, pour donner de la publicité aux vœux, aux espérances et aux propres émotions de mon cœur.

L'attentat d'Alibeau contre la vie du Roi des Français doit avoir excité aux Etats-Unis un sentiment de profonde inquiétude et de regrêt sincère ; car je suis parfaitement convaincu que le mal entendu temporaire qui a existé entre les deux gouvernemens au sujet de l'indemnité réclamée à la France par l'Amérique, ne peut avoir laissé aucun sentiment permanent d'inimitié de l'autre côté de l'Atlantique ; mais qu'au contraire, toutes les anciennes liaisons et ce sentiment de respect mutuel et de confiance reprendront avec plus de force leur empire ; que l'honneur, la tranquillité, la liberté et le bonheur de la France sont l'objet du plus vif desir des Etats-Unis ; et qu'en fait de sympathie pour le peuple français, les Américains occupent la première place parmi les nations civilisées du monde. Cela doit paraître évident : deux peuples, non rivaux mais amis ... et l'autre attachés à la liberté; l'un et l'autre libres par leurs efforts courageux leur constance et leurs souffrances ;—l'un et l'autre aspirant à des améliorations progressives, et tous deux enfin visant à un même but—d'augmenter la somme de bonheur des autres contrées et des autres peuples moins libres et moins éclairés qu'eux ;—tout cela ne doit-il pas établir une étroite alliance, et consolider à jamais entr'eux les liens de la plus franche fraternité ! Puissent ces sentimens être durables ! Puisse la France posséder dans les Etats-Unis non pas une alliée froide et de calcul mais un ami sincère et ardent ! Puisse enfin cette amitié ré-agir en France et sur le peuple Français, de manière à produire pour résultat un plus grand amour pour les droits populaires, pour la liberté civile et politique, pour l'indépendance nationale; et surtout à donner naissance à ces institutions tant desirées d'où doivent surgir un esprit d'ordre et d'obéissance d'une part et les efforts les plus nobles et les plus généreux de l'autre.

Mais il faut bien se garder de se méprendre sur la nature ou les conséquences du crime d'Alibeau : l'homme ignorant et superficiel s'écrie avec toute la passion et la violence que l'on doit attendre d'une imagination bouillante et d'un esprit inconsidéré et peu judicieux, que l'attentat d'Alibeau **"est l'œuvre des Républicains !!"** Et parce que l'on a trouvé dans la chambre de l'assassin un volume des œuvres de St. Just, des ennemis de la liberté, ces amans de l'ordre mais non du libéralisme et de l'indépendance s'écrient encore : "*tout cela est la faute des Républicains*". "Il ne faut attribuer tout cela qu'aux doctrines et aux opinions républicaines." et comme corollaire on a ajouté: "A bas la République ! A bas les républicains." Etrange conséquence ! Quelle déplorable ignorance cette manière de raisonner ne démontre-t-elle pas ? C'est ... les vrais principes du bon ordre ... de la violence ; c'est ...

[illegible]

... et confusion !

Cependant, sur mon honneur, il y a des intérêts ... qui crient avec autant d'ignorance que de frénésie : "*Voici le républicanisme ! Voici ce qu'il faut attribuer à la propagation des principes républicains !!*"

Je n'ai pas la prétention de vouloir enseigner aux Américains l'A. B. C. de leurs connaissances politiques; je n'ai, non plus, l'envie d'entasser preuves sur preuves, convictions sur convictions pour essayer à démontrer à ceux qui voient la chose de leurs propres yeux que l'Etat où règne le plus d'ordre est celui où les droits de tous sont respectés, et où l'homme n'est ni esclave héréditaire, ni sous la domination d'une orgueilleuse et insolente oligarchie. Mais mon plus grand desir est de vous prouver que les républicains français ne doivent pas, en Amérique, être confondus avec les anarchistes; et qu'il est temps de détruire ces idées erronées qui paraissent vouloir se propager, que les républicains français de 1836 sont les disciples de Marat, de Robespierre ou de St. Just.

Alibeau appartient à l'école des anarchistes de France et non pas à celle des républicains. Alibeau peut être un républicain, mais il n'a jamais compris les doctrines de l'égalité des droits ; mais il n'a aucun de ces principes d'ordre, de soumission au vœu de la majorité, et d'obéissance aux lois légalement décrétées, qui caractérisent le vrai républicain.

Deux grandes erreurs subsistent en Europe : elles sont intentionnellement propagées par les royalistes, les tories et les absolutistes de cette vieille et chancelante partie du monde. Ces erreurs sont : lo. Que le républicanisme est incompatible avec l'ordre et l'obéissance; et 2o. Que la liberté est toujours combinée avec l'infidélité et l'irréligion. Lorsque cette grande vérité est proclamée de toute part, que le peuple est la source de tout pouvoir ; lorsqu'il est évident que les canons les plus sacrés ne renferment aucun axiôme plus incontestable, on vient tranquillement nous dire que les républicains revendiquent leur droit de faire une sorte de révolution permanente et de renverser par une force brutale tout ce qui peut déplaire à une portion quelconque de la population ! Et d'après un semblable raisonnement, lorsque les revenus énormes et absurdes de l'église anglicane servent de motifs aux attaques des réformistes de la Grande Bretagne ; ou lorsque les Français protestent contre les maux qui ont toujours été la conséquence de l'union entre l'Eglise et l'Etat ; alors ce cri se fait entendre : "les réformistes des deux royaumes sont des infidèles ! Ils ne croient ni en Dieu ni au Diable" ! et ce refrain retentit toujours sur les lèvres de l'ignorance : "Ce sont des républicains ! Quand avez-vous jamais entendu dire qu'un républicain fut un chrétien ?" Ces deux erreurs sont répandues dans le monde, mais elles sont capitales et d'un caractère alarmant.

La secte ou école des anarchistes, à laquelle appartient Alibeau, est, nous regrettons de le dire, un corps nombreux, organisé et formidable. Les membres qui le composent sont en général des jeunes gens de 16 à 20 ans et des hommes de 21 à 30 ans : ils sont trop paresseux pour travailler, et trop vains pour demander la charité, trop ignorants pour chercher des informations et trop arrogans ou remplis d'eux-mêmes pour se soumettre à des corrections. Ils sont trop sceptiques pour croire à quoique ce soit, et trop stupides pour qu'on puisse les convaincre du mensonge auquel ils ajoutent foi. Ces anarchistes se réunissent entr'eux pour prêcher le pillage et le meurtre; pour chercher à inculquer dans les esprits des principes dangereux et subversifs; pour enseigner aux femmes que la modestie est une folie, que l'adultère est un crime imaginaire, ... les prêtres et des discurs de bonne aventure ... apprendre aux hommes que la Nature (et ...) ... qu'elle a ... autant de droit ... fille d'autrui qu'à ... mais non !

[illegible]

... froid possible. Voilà le véritable tableau de l'instruction de l'enfance en France, soit à Paris, soit dans les autres grandes cités et villes du royaume. Dans les districts ou arrondissement ruraux le cas est tout autre; mais là, l'ignorance la plus crasse et le bigotisme le plus prononcé peuvent entraîner à des excès contraires.

A mesure que l'enfant avance en âge (je parle de la classe la plus subalterne de Paris et des autres grandes villes) on ne lui enseigne pas que d'être bon, c'est être heureux; mais simplement qu'on est bon, lorsqu'on est spirituel ou adroit. De sorte qu'il n'y a aucune confiance mutuelle, aucune bonne foi publique ou privée, aucun élément raisonnable pour croire à la parole ou à la promesse d'autrui. Il n'existe donc rien qui puisse engager un individu a donner crédit à ce que lui dit son voisin : et cependant ce n'est que de cette bonne foi réciproque que peuvent découler le bonheur des particuliers et la dignité nationale.

Mais l'enfant devient apprenti : on lui fait apprendre un métier. Son maître l'oblige à travailler le dimanche : tous ses moments sont employés depuis le premier de janvier jusqu'au dernier jour de l'an, sans qu'il lui soit accordé aucun repos, aucun plaisir ; et la plus grande récompense pour lui, c'est d'obtenir un ou deux dimanches pendant l'été. Alors il prend ses ébats ; il *bamboche* le matin, s'enivre le soir, et passe une partie de la nuit au Théâtre. Il met à profit ses vingt quatre heures de loisir, et s'en retourne le lendemain au matin à ses occupations journalières. Aucun moment n'est consacré, soit par le maître, soit par la maîtresse à des exercices religieux : le code de morale chrétienne ou sociale n'est jamais ouvert sur l'autel domestique : aucun des préceptes qui peuvent faire de l'apprenti un homme vertueux ne lui est enseigné ; mais en échange on lui apprend que le seul bonheur auquel il puisse aspirer c'est d'être riche, et que celui dont le carosse a le plus d'or, dont la table est la plus somptueuse et le vin le plus délicieux doit être un homme heureux et un digne homme. Arrive enfin l'époque de la conscription : la jeunesse est entraînée à l'armée. Là, il rencontre des confrères du même âge. On parle de Napoléon, de conquêtes, du bonheur de piller et de saccager des villes et villages ; des délices qu'il y a à posséder dans les grandes capitales et à s'approprier par la force ce que le bon droit refuse; et comme ils entendent dire quelque fois à leurs anciens que l'établissement d'une république en France donnerait lieu à une guerre certaine, ils s'écrient : (que Dieu leur pardonne cette folie !) VIVE LA REPUBLIQUE ! Dès ce moment, ils se forment en associations, et s'engagent par des sermens bachiques et des vœux stupides à renverser le gouvernement, simplement pour le plaisir de tout bouleverser, et dans l'espoir qu'ils profiteront du branle-bas général. Et voilà cependant ce que l'on ose appeler du républicanisme !! Et des hommes qui professent comme le fait Alibeau de semblables opinions sont revêtus du beau titre de républicain !...

Pendant tout le temps que passe le jeune homme au régiment, il ne va jamais à l'église : il ne participe à aucune prière publique; pour lui, point de lecture de la bible. Il n'a d'autre occupation le dimanche que de travailler plus péniblement que le reste de la semaine. On lui fait en outre monter la garde au théâtre, au bal du colonel, à la fête du général. Ses camarades lui apprennent que ce n'est pas de l'indifférence qu'il faut simplement avoir pour les ministres de l'autel et pour la religion, mais la haine la plus prononcée, et il suit avec la plus servile exactitude les conseils de ses amis.

Enfin arrive l'époque à laquelle expire son service de conscription ; il reparaît sur la scène où se sont passées ses premières années. Il a oublié son métier. Son père et sa mère sont dans l'impossibilité de le soutenir. Il s'est acquis des habitudes contraires à un travail régulier et à des fatigues systématiques : il lui faut contracter des liaisons—Il choisit des gens aussi paresseux et aussi peu soucieux que lui, et quel est ... il crie "Vive la république." Est-il bien vrai de dire que des hommes d'une pareille conduite et de semblables principes soient des républicains, et que les crimes dont Alibeau s'est rendu coupable soient la conséquence des doctrines républicaines ? Qu'y a-t-il donc de républicain dans tout cela ? Et que deviendrait-il ce principe qui nous apprend que le petit nombre doit se conformer au vœu de la majorité ; que celle-ci, à son tour, doit travailler au bonheur de la minorité, ou que la base de la société ne peut reposer que sur la protection, la conservation, l'appui et le bonheur mutuels de tous les membres qui en font partie ? Y voit-on enfin rien qui ressemble à cette doctrine du vrai républicain Bentham, lorsqu'il disait que le gouvernement qui se maintient le plus long-tems est celui de tous qui verse la plus grande somme de bonheur sur la nation ? Non, non, de tels hommes ne sont pas des républicains ; ce sont des anarchistes.

La peinture que je viens de faire est véritablement celle d'Alibeau. Au sortir de l'armée, il est revenu dans son village natal. Là, il a consacré son temps à d'oiseuses déclamations. Sa frénésie fut sans exemple mais elle ne produisit aucun fruit ; il blasphéma contre lui même, contre la destinée, contre son pays, contre son gouvernement, contre les fortunes, et contre son existence même. Et lorsqu'il est devenu homme, il n'y avait plus pour lui de lien qui l'attachât à la vie. La vie n'était plus rien pour lui : tout était à sa disposition :—Son existence, celle de son voisin, celle enfin de son roi ou de son président. Il vint à Paris, il y défendit la conduite de Fieschi ; il filoutait l'arme avec laquelle il devait consommer son crime, et pendant des mois entiers il vécut dans l'indolence et la vice, jusqu'au moment qui lui parut propice pour mettre son coupable projet à exécution. Il jouait au billiard une demi heure avant qu'il entreprit d'ôter la vie à son semblable, à son compatriote au père d'une famille nombreuse et unie !—Et ce qui le porta à commettre cet acte, c'était, dit-il, *le bonheur du peuple*. Nous avons eu l'occasion de voir que tout cela n'était que charlatanisme, et que le peuple fut entièrement étranger à de semblables projets, à des conspirations aussi inouies. Cet homme est un des meilleurs échantillons de l'école à laquelle il appartient—école d'anarchie—école qui ne rêve et ne veut que révolutions sociales—école qui demande à grand cri la république et qui la tuerait demain si elle s'établissait aujourd'hui en France—école enfin qui plongerait le poignard dans le cœur du président aussi volontiers que dans celui du roi.

Je proteste, au nom des républicains français ... [illegible]

Je suis, cependant,
Votre très humble serviteur,
O. P. Q.

Nous sommes invités ... l'attention des spéculateurs ... terres situées ... Gentilly ... plan exposé ... Jeudi, à ... Fernandez & Whiting.

DERNIERES DATES.

New-York,	....[illegible] août	Washington,	....25 août
[illegible]	.... —	Baltimore,	....24 —
Charleston,	.... —	Boston,	....15 —
Paris,	....18 juil	Havre,	....9 juillet
Liverpool,	....22 —	Londres	....21 —
Bordeaux	....25 juin	Havane,	....12 août
Mexico,	....4 août	Vera Cruz	....9 août

AVIS.

LES consignataires par la Barque JOSEPHINE, venant de Philadelphie, sont priés de porter attention au déchargement de leurs marchandises. 7 sept

LE navire CLARISSA ANDREWS, capitaine Thompson, venant de Boston, est en déchargement à un pont plus bas que le marché aux légumes. Les consignataires sont priés de recevoir leurs marchandises. HARROD & QUARLES.
7 sept

Compagnie de Navigation d'Orléans.
Nlle. Orléans, 5 septembre 1836.

A UNE assemblée des Directeurs de cette Institution, il a été résolu qu'à compter du 10 septembre courant, le péage perçu par la Compagnie sur tous bâtimens entrant dans le Canal et le Bassin Carondelet, est et demeure réduit de six à quatre escalins par tonneau.
Par ordre de la Direction,
7 sept GUSTAVE F. WEISSE, secrétaire.

BANQUE DE CARROLLTON.

UN Commis de Billets pour cette Banque sera nommé Vendredi prochain, le 9 du courant. Les applications et références devront être faites avant cet époque.
7 sept JOHN NICHOLSON, Caissier.

Bonnes Vaches laitières à Vendre.

A VENDRE pour du comptant, ou à terme pour du bon papier, un lot de vingt-deux Vaches laitières, toutes créoles ou parfaitement acclimatées. Le propriétaire vendra en même temps, tous les utensiles nécessaires pour une laiterie, et offre aussi à l'acheteur l'usage pendant quelques jours, de deux de ses esclaves accoutumés à vendre son lait.
S'adresser faubourg des Religieuses, rue Appollon, vis-à-vis la briqueterie de J. F. Miller. 7 sept-6f.

ON desire louer plusieurs hommes pour couper du bois, sur une terre très élevée à un mille et demi de la ville en bas, rive gauche du fleuve. On paiera $1 25c par corde.
S'adresser à Messrs. Jean Facio et Joseph Domingue, sur la Levée vis-à-vis l'habitation L. B. Macarty. 7 sept—

DEMANDE.—Une personne qui désire être employé sur une habitation comme économe, ayant été plusieurs années dans le même emploi, elle s'entend parfaitement soit à cultiver la canne à sucre soit à bouillir le sirop, et aussi la distillation de rhum.
S'adresser, par lettre, à M. au Bureau de la Poste, No 100.
N.B De bonnes références seront données. 7sept 3

IL a été conduit aux écuries de James Henderson, rue de la Victoire, 3ème municipalité, un cheval bai, ayant une étoile blanche au front, deux petites tâches blanches sur le dos, il n'est féré des pieds de derrière. Celui à qui il appartient est prié de venir le retirer en se conformant à la loi. Si le dit cheval n'est point réclamé dans le délai accordé par la loi, il sera vendu à l'encan, comme le prescrit les ordonnances de police. 7 sept-3

ON a besoin de plus eurs faiseurs de moules à qui l'on donnera emploi permanent et de bons gages. S'adresser a la Fonderie ... la Nouvelle-Orleans.
7 sept—3 ... VAURIGAUD.

COUVERTURES FRANÇAISES, 3 points, ... [illegible]

AVIS. [illegible] ... HARROD & QUARLES ...

... St. Louis, ... Fréquins Beurre ... qualité ... TASTET & A. DREAMARE, ... St. Louis No. 90

BOIS DE CHARPENTE ... plan- ...

... St. Louis.

... des Doublons Mexicains.
THOMAS FELLOWS,
rue du Camp, No. 3.

UN Stanhope double, de première qualité et du dernier goût, à vendre par
7 sept H BEACH & Co, rue Royale

FARINE & WHISKEY—500 barils Farine et 75 barils Whiskey, en débarquement et à vendre par
JOSEPH LANDIS.
7 sept rue Poydras, No. 14.

FARINE—500 barils Farine fraiche, dernièrement reçus par un chaland, et à vendre par
7 sept G. DORSEY, 44, Nlle. Levée.

WHISKEY—122 barils de Whiskey d'une forte preuve, en débarquement du bateau à vapeur Cloutierville, et à vendre par G. DORSEY,
7 sept 44, Nouvelle Levée.

SUCRE—75 boucauts Sucre, reçus et à vendre par
7 sept T. BARRETT & Co.

TRAITES sur New-York, à vendre par
7 sept T. BARRETT & Co.

UN Sulkie de première qualité, reçu et à vendre par H. BEACH & Co,
7 sept rue Royale.

CHANGEMENT DE DOMICILE—Le soussigné annonce respectueusement à ses amis et au public, qu'il a transporté son domicile au No. 140, rue Dauphine, entre St. Louis et Toulouse.
I. F. WANGER,
7 sept—1 Chirurgien-dentiste.

FARINE & WHISKEY—600 barils Farine fraiche, et 40 barils whiskey, en débarquement d'un chalan, et à vendre par
ORAIN & MIGNON,
7 sept rue de la Nouvelle-Levée, no. 7

PORC, Graisse & JAMBON—600 barils Porc, mess et prime; 300 barillets Graisse et 50 boucauts Jambon, en magasin et à vendre par
ORAIN & MIGNON,
7 sept 7, Nouvelle Levée.

FARINE—[illegible] barils Farine, s. f. en débarquement du bateau à vapeur Oceana, et à vendre par [7 sept] R. GRONING & Co.

CIRE JAUNE.

UN petit lot de Cire jaune, en débarquement du bateau à vapeur Oceana, et à vendre par
7 sept R. GRONING & Co.

Aux créanciers de la succession de feu François Champagne.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse Saint Jean Baptiste—Les créanciers de la succession de feu François Champagne, sont prévenus d'avoir à présenter leurs réclamations au syndic de la dite succession, dans les dix jours de cette date.
Paroisse St. Jn. Baptiste, 6 septembre 1836.
7 sept—3 A. LUMINAIS, syndic.

AMIDON.—500 barillets Amidon d'Allemagne, d'une qualité supérieure, à vendre par
CARRIERE, DARAN & CO.
7 sept rue St. Louis, Nos. 11 & 15.

WHISKEY.—[illegible] barils Whiskey recuité, en débarquement du bateau à vapeur Cloutierville, à vendre par CARRIERE, DARAN & CO
7 sept rue St. Louis, Nos. 11 & 15.

COMMERCIAL.

Ventes de Coton, Lundi.—

25 balles	Mississipi		16
10 "	do		15
30 "	do	& Louisiane	17 1-2
35 "	do	& do	17 3-4
128			

Ventes d'hier.—

6 balles	Louisiane	18
11 "	do	
20 "	Texas	16 1-2
37		

Prix Courant du Coton et des Produits.
5 Septembre.

COTON	Choix	.00 18 à 00 19
	Bon 1re. qualité	.00 17½ à 00 17½
	Dito 2de. dito	.00 16 à 00 16½
	Moyen	.00 14 à 00 15
	Ordinaire	.00 12 à 00 13½
SUCRE	Nlle.-Orléans	.00 10½ à 00 11½
	Blanc de Cube	.00 14½ à 00 15
	Brun dito	.00 10½ à 11 00
MELASSE		.00 35 à 00 37
TABAC	1re qualité	.00 5 à 00 6
	2de. qualité	.00 4 à 00 5
	Croisé	.00 3 à 00 4
	Colonial	.00 4½ à 00 5½
FARINE		7 50 à 8 00
PORC	Clair	24 00 à 00 00
	Mess	22 00 à 29 50
	Prime	[illegible] à 18 [illegible]
	Plat-Côté	.00 [illegible] à 00 [illegible]
JAMBON	Fumé	.00 12 à 00 14
	Côtés	.00 10½ à 00 12½
	Epaules	.00 7 à 00 8½
	Plat-Côtés	.00 9 à 00 10½
BŒUF	Mess	13 00 à 14 00
	Prime	.00 11½ à 00 12
GRAISSE		.00 13 à 00 15
BEURRE	Du Nord	.00 22 à 00 25
MAIS		.00 85 à 1 00
WHISKEY		.00 46 à 00 48
TOILE	D'emballage	.00 28 à 00 30
CORDE	D'emballage	.00 12 à 00 13

LIVERPOOL, 21 juillet.

Les arrivages de coton ont été encore considérables, et la quantité offerte plus que l'équivalent des demandes. Les prix de toutes les descriptions ont décliné d'un huitième à un quart d'par livre, et à cette réduction le marché est très-peu stable, particulièrement pour les cotons américains de qualités communes à bonnes. Les transactions de la semaine s'élèvent à 680 Sea Island de 20 à 37d, y compris 80 balles tâchées de 10½ à 16½d; 3110 Bowed 9 à 11½d ; 4980 Mobile, Alabama et Tennessee 8 à 11½d; 3180 Orléans 9 à 13d; 57 Pernambuco, Paraiba &c. 12 à 14½d; Bahia and Macaibo 9½ à 12½; 450 Egyptien 13½ à 15½d ; 830 Surat 5½ à 6½d; 50 Bengal de 5½ à 6½d par livre—faisant ensemble 14,800 balles, parmi lesquelles 100 Américain, 350 Surat, et 50 Bengal, ont été pris pour l'exportation. Les ventes de tabac se sont élevées à 150 boucauts, parmi lesquels 60 boucauts en feuilles et 30 boucauts tâchés, achetés pour l'Irlande et le reste pour le commerce.

LONDRES, 21 juillet.

Coton—Les ventes depuis vendredi se sont élevées à 23,000 sacs, desquels 3,000 ont été vendus aujourd'hui. Les prix ont augmenté de ⅛d par livre. Il est arrivé sept navires des Etats-Unis.

NEW-YORK, 20 août.

VENTES D'ACTIONS.

155	Actions de la Banque des Etats-Unis, à		122 1/4
20	" Banque du Com. N. Orléans		97 1/2
120	" " " 60 j		97
		22 août.	
400	Actions Banque des Etats-Unis,		122
50	" " " "		122
150	" " 30 et 60j		122 1/2

NEW-YORK, 21 août.

La semaine s'est terminée avec beaucoup d'activité et un beau temps ; il s'est fait beaucoup d'affaires faites, considérant la saison.

Actions—Le marché aux actions a toujours une tendance vers la baisse; et à quelques exceptions près, il y a une baisse générale. Les actions de la Banque des Etats-Unis 123 ; Delaware et Morris 96 ; ces mêmes dernières actions ont été vendues à 99, il y a 3 ou 4 jours ; celles de la Banque de l'Etat de New-York sont tombées à 107½ ; les Southern Trust à 96½ grandes ventes; 200 Bowery Fire Ins. 99½ ; point de ventes dans les actions de la Marine.

Farine—500 barils de l'Ohio ont été vendus $7 à 12, et une quantité de l'Ouest, de choix, à 7 50—il y a eu une hausse soudaine dans cet article.

Coton—Excessivement languissant et nous ne pouvons mentionner aucune vente.

PHILADELPHIE, 22 août.

Café—Le marché est languissant et les transactions sont limitées ; les prix continuent sans éprouver de changements marquants. Ventes de 7 à 800 sacs Rio de 11 à 12 cts ; quelques bons Laguayra 12½ cts la liv.

Coton—Il n'y a pas eu de changemens dans les prix, et les transactions ont été modérées cette semaine, les ventes ne s'étant élevées qu'à 325 balles—Uplands 18 1/2, Nlle. Orléans 17 1/2 à 22 cts. la livre ; un lot de Tennessee, qualité moyenne, reçu par la voie de Pittsburg, a été vendu à 19 cts.

Farine—Les prix ont une tendance à la hausse ; des farines super. de l'ancien approvisionnement telles quelles $7 ; sujettes à la ré-inspection 7 25 à 7 50 ; le frais moulu 8, et parfois 8 50 pour les bonnes marques; de l'Ouest 6 50 à 6 56 non-inspectées ; inspectées 7 à 7 25, celle de la Nlle- Orléans 5 50. Il y a peu de frais moulu.

Sucre—Il y a toujours une demande active pour le sucre, mais la quantité offerte est trop limitée pour admettre de grandes ventes. Un chargement de 160 boucauts St. Martin a été vendu à des prix qui n'ont pas transpiré ; quelques reventes à 10 1/2 ; 30 boucauts Porto Rico et St. Jago, les premiers à 10 3/4 à 11, les derniers 10 1/2 à 10 3/4 cts. Plusieurs centaines de bar. le Brésil blanc à 10 7/8 à 11. Havane et St. Jago brun 10 1/4 à 10 1/2 cts. Les transactions se sont faites à une hausse sur les ventes précédentes.

MATANZAS, 19 août.

Les affaires sont calmes. L'activité qui a eu lieu dernièrement dans les sucres a considérablement diminué, et les acheteurs paraissent peu disposés à traiter. Les prix-courants de ce jour, quoique nominaux, peuvent être fixés comme suit: 10 1/2, 14 1/2 à 15 1/2 à 15 3/4 ; blanc 15 1/4 à 15 1/2, brun 10 1/2, 11 1/2 à 11 3/4.

Dans les cafés il s'est fait beaucoup d'affaires à des prix élevés graduellement, mais pas au-delà de 11 1/2 pour le fin vert. Plusieurs de nos articles de consommation des E.U. sont en demande. Farine 17 50 à 18 50; graisse 19 à 22; riz 12 50.

HAVANE, 17 août.

Riz du Nord $6 à 6 12 1/2 le quintal; morue $6 à 6 50 do do. en caisse de 50 lv. $ 50 ; farine de Santander, 14 à 14 75 ; id. N. Orléans, 16 à 16 50. Graisse du Nord 19 à 21 le quintal ; Porc salé, 22 à 26 ; bœuf do. 10 à 12 ; Tasajo de Montevideo et Brésil $3 43 3/4 l'arrobe ; de de Boston et N. York 2 50 à 3. Chandelles de suif 17 50 à 18 le quintal ; do. blanc de baleine 37 à 43. Vin de Catalogne $42 la pipe. Tafia 36 à 38 do ; sucre mélé 11 et 15 à 12 et 16 réaux l'arrobe ; blanc 15 à 16 do. Cassonnade 10 1/2 à 12 1/2 do. terré 9 à 10. Café 1re. qualité $11 75 à 12 le quintal ; 2me. do. 10 25 à 11 25 ; 3me. do 9 50 à 10 ; triage 7 50 à 9 ; cire blanche 9 à 9 1/2 l'arrobe; jaune 6 50 à 7; mélasse, 5 à 5 1/2 réaux; miel 2 3/4 réaux le gallon ; bois de Campêche 1 37 1/2 à 1 50 le quintal ; cigarres, suivant la qualité $6 à 20 le millier ; salsepareille de Honduras $25 à 27 le quintal; ... de Vera Cruz 15 à 17. Tabac en feuille de la ... récolte, premier choix 8 à 10 réaux, avarié ... 4 à 7. second 2 1/2 à 3 1/2 tripes 1 1/2 à ...

... Pour ... transactions ... dans les ... qualité ; les cafés éprouvent quelque ... quoique ce ne soit qu'une valeur nominale, ... peuvent se quoter ; savoir : mêlé 15 à 17 ; blanc, 17, cassonnade 13 réaux.

CHANGE ; sur Londres 10 à 10 1/2 de prime, sur Paris 2 à 4 d'escompte ; sur l'Espagne, suivant l'endroit, ... de prime ; sur N. Orléans, — à 1 d'escompte au ... sur les Etats-Unis du pair à 1/2 d'escompte.

JOURNAL MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés.

Brick Ganza, Waterman, Newport (R. I.) G Bedford

Arrivés.

Bateau de remorque Shark, Thomas, des Passes, ayant mis en mer le navire Eleanor et le brick Amos. Il a amené dans le port, la barque Josephine, le brick Dan H Miller, et la goelette Washington.

Barque Josephine, Johnson, en 29 jours de Philadelphie.

Brick Dan H. Miller, Driscoll, en 16 jours de la Havane.

Goel. Washington, Mack, de Pensacole, sur lest.

Bateau à vapeur Lamplighter, Héles, des Natchitoches et Ouachita.

Bateau à vapeur Cloutierville, Benoist, de Louisville.

Bateau à vapeur St. Lawrence, Montgomery, de Louisville.

Bateau à vapeur Leonidas, Coulter, de la Mobile.

Bateau à vap Despatch, de Lafourche Intérieure.

Bateau à vapeur Prairie, Sellers, de St. Louis.

Bateau à vapeur Commerce, Mahé, des Natchitoches.

MEMORANDA.

Arrivé d'ici au Hâvre, 11 juillet, navire Monticello.

$10 de Récompense.

SERONT données pour l'arrestation du mulâtre ou grif nommé ISAAC, qui s'est absenté Dimanche, le 28 d'août; il est âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 10 pouces, parlant l'anglais et le français, très insolent lorsqu'on lui parle, il aime beaucoup à boire, et constamment trouvé dans les cabarets, enfin adonné à presque tous les vices. Le dit nègre fut acheté de Mr. Pierre Oglesbill y a près de trois mois, et pleinement garanti ; il est souvent sur la levée. La récompense ci-dessus sera payée par Mr. McGeary, Vieille Levée, No. 5, ou par Daniel Murphy, à Lafayette, à quiconque arrêtera le dit marron, ou le logera à la geole. 7 sept—3

PARTIE MARRONE,

De chez le soussigné, 4 septembre, la negresse CHARLOTTE âgée d'environ 25 ans, parlant l'anglais et français : elle a à la joue gauche deux coupures faites récemment. On l'a vue quelques fois dans la rue de l'Hôpital.

Cinq piastres de récompense pour la conduire au soussigné ou à la geole.
7 sept—3 A. FRANCOIS.

DETENU à la geole de la paroisse Saint Jn. Baptiste, un nègre nommé BILL, se disant appartenir à Mr. Murrel, qui a un moulin à scie de l'autre bord du lac. Ce nègre ne parle que l'anglais, il paraît âgé de 25 ans, et a une petite cicatrice au front. Le propriétaire voudra le retirer en se conformant à la loi.
Paroisse St. Jn. Baptiste, 4 septembre 1836.
7 sept—3 A. LUMINAIS, shérif.

DISSOLUTION de Société—La société qui ci-devant existait sous la raison de DUCKWORTH & RAINEY est à partir de ce jour dissoute par commun accord. Les comptes qui ne sont pas soldés, le seront par l'un ou l'autre des soussignés, à leur bureau rue du Canal, no. 39.
J. H. DUCKWORTH,
3 sep—3 JOHN RAINEY.

500 Barriques Vin de Marseilles, de très bonne qualité, à vendre par
3 sept—10 PETERS & MILLARD.

ASSOCIATION.—Les soussignés ont pris en société Mr. George W Huntington, et conduiront leurs affaires sous la raison de
3 sept—30 WILCOX, ANDERSON & Co.

Ventes à l'Encan.

PAR M. BARNETT, Senr.

IL sera vendu, samedi prochain, le 10 courant, à midi, à la Bourse Hewlett,

UNE MAISON en briques, couverte en tuiles, située dans la rue Bourbon, entre les rues St. Philippe et Ursulines, érigée sur un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces et demi de face sur 127 pieds 10 pouces et demie de profondeur—la maison est divisée en quatre appartements, deux cabinets et une gallerie, un à chaque bout—à l'extremité de la cour il y a une cuisine en brique couverte aussi en tuiles neuves—la cour est carrelée en briques.

Conditions.—L'acquéreur s'engagera de payer les billets suivants :
Un billet pour $2166 67, due le 4-7 février 1837
Un do 2166 67, due le 4-7 août 1837
Un do 2166 67, due le 2-7 février 1838
et la balance comptant.

Acte de vente pardevant Wm. Boswell, notaire, aux frais de l'acquéreur. 7 sept

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu, Samedi 10 du courant, à midi, à la Bourse Hewlett,

UN LOT DE TERRE, situé au faubourg Montreuil, désigné par le No. 1 de l'Ilet No 2, suivant le plan du dit faubourg dressé le 16 Juin 1831, par Joseph Pilie, voyer de la ville, et déposé en l'étude d'Octave de Armas—lequel lot No 1 forme l'encoignure et mesure 55 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur et face à la rue des Grands-hommes, mesure américaine; avec une maison divisée en 4 chambres, dont 2 à feu, une écurie à 10 chevaux, cuisine, puit, &c.

Conditions.—L'acquéreur se mettra au lieu et place du vendeur, pour les trois billets suivants, chaque pour la somme de $1000, à 6, 12 et 18 mois du 27 Mai 1836, et le balance comptant.

L'acte de vente pardevant H. Pédesclaux, notaire public, au frais de l'acquéreur. 7 sept

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu, Samedi 10 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,

2 Lots de Terre, au faubourg Franklin, dans l'îlet renfermé par les rues Urquhart, Marigny, Grod et la Promenade du Champs Elysée ; les dits lots, No. 6 et 7 sur un plan particulier, dressé par N. Rilleux & Cie. le 12 Juin dernier, et déposé à l'étude de J. Cuvillier, notaire public, et mesurant chaque 32 pieds face à la Promenade des Champs Elysée, sur 110 pieds, 10 pouces 6 li. de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions.—L'acquéreur s'obligera à payer $195 le 25 Novembre prochain, $195 le 25 Mai suivant, et $195 le 25 Novembre 1837—la balance à 60 jours de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque. 7 sept

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu, Samedi prochain, le 10 courant à midi, à la Bourse Hewlett,

74 Lots de Terre, formant les Ilets No. [illegible], 163 et 186 dans le faubourg Franklin—chaque Ilet sera vendu en bloc.

Conditions.—¼ comptant; la balance à 6 et 12 mois de crédit pour billets endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Actes de vente pardevant Wm. Boswell, not. pub. aux frais des acquéreurs. 7 sept

PAR JOHN H BACH.

IL sera vendu, Jeudi 8 Septembre 1836, à midi, à la Bourse Hewlett,

Un lot de Terre, et la maison y située, étant le No. 112, rue Bourgogne, entre les rues Conti et St. Louis, mesurant 35 pieds de face à la rue Bourgogne sur 80 pieds de profondeur, mesure française.

Conditions.—$3000 comptant; la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit pour billets endossés à la satisfaction du vendeur, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 7 sept

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, jeudi, 8 du courant, à 11 heures du matin, dans la rue Bourbon, entre les rues d'Orléans et Ste. Anne, le fonds d'un magasin de librairie.
3 sept

Geo. W. Pritchard & Co. vs. S. Hageman & Co.

COUR DE DISTRICT.—En vertu d'une writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de District du premier District Judiciaire, il sera vendu au magasin du shérif, rue d'Orléans, vis-à-vis le Théâtre Français, le Mardi 20 septembre, à midi,

2 caisses de marchandises, telles que Percale, mousseline, Gants, &c. et autres articles de mode, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant.
7 sept FRED. BUISSON, shérif.

Vente continuée.

J. & L. Brewster & autres, contre Jordan Malone.

COUR DE DISTRICT.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du 1er. District Judiciaire, il sera vendu au magasin du shérif, rue d'Orléans, vis-à-vis le Théâtre Français, mardi le 20 Septembre, à midi,

Un assortiment de marchandises, telles que Quincaillerie, et marchandises diverses, &c.

Conditions—comptant.
7 sept FRED. BUISSON, shérif.

POUR CINCINNATI ET LOUISVILLE.

LE bateau à vapeur St. Lawrence, capitaine Montgomery, de première classe, et ne tirant que très peu d'eau, partira pour les ports ci-dessus, et les ports intermédiaires, Jeudi prochain le 8 courant, à 4 heures de l'après midi.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à
COIT & CO
7 sept rue Bienville, No 20.

Packet Régulier entre la Nouvelle-Orléans, Plaquemine et Bâton-Rouge.

Le beau bateau à vapeur d'une marche supérieure, COMMERCE, capitaine G. Mahé, partira régulièrement tous les samedis et mercredis de la Nouvelle-Orléans, à 10 heures A. M. et de Baton Rouge tous les vendredis et lundis à 8 heures A. M., il prendra du fret et des passages pour toute la côte. Il commencera ses voyages samedi, 3 du courant.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine, ou à CARRIERE, DARAN & Co,
3 sept rue St. Louis, Nos 11 et 15.

POUR PHILADELPHIE.

(PREMIER BATIMENT.)—Le navire pacquebot JOSEPHINE, capitaine Johnson, est maintenant en déchargement, et il sera prêt à recevoir du fret dans peu de jours. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à
HOSKINS & WILCOX,
7 sept—5f Rue du Camp, No 38.

A VENDRE—La goëlette bien connue, doublée et chevillée en cuivre JULIUS CÆSAR, dans l'état où elle se trouve maintenant, vis à vis la rue St. Louis, ne tire que très peu d'eau; elle porte un chargement de 1000 barils—elle est en bon état et prête à faire un voyage.—Pour les conditions, s'adresser à
JAMES REED & Co.
5 sept rue Royale, no. 35.

POUR LA HAVANE—La belle goëlette, fine marcheuse EMIGRANT, capit. Hardy, partira sans délai. Pour fret ou passage, s'adresser à EASTMAN & BROTHERS,
7 sept Vieille Levée, no. 30.

POUR TAMPICO—La belle goëlette fine voilière DADY HOPE, capitaine Williams, ayant une partie de son chargement engagé, partira sans délai. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, ou
7 sept KOHN, DARON & Co

BATAILLON D'ARTILLERIE.

Le bataillon prendra les armes dimanche prochain, 11 du courant, à six heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire.
Uniforme d'été—équipement complet.
Par ordre,
5 sept A. SCHREIBER, adj. major

MAIRIE DE LA NLLE.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraiche est aujourd'hui de $8 50 cents par baril; d'après le tarif les boulangers donneront trente cinq onces de pain pour un escalin pendant la semaine prochaine, à partir de lundi 5 du courant. Les pains de trois pour un escalin pèseront vingt-cinq pour cent. en sus.
Nlle Orléans, le 3 septembre 1836.
5 sept D. PRIEUR, maire.

MAIRIE DE LA NLLE. ORLEANS.

CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la 1ère. Municipalité, avis est donné que, chaque nuit, à compter de lundi 5 du courant, jusqu'à la fin du mois, il sera distribué des saucisses empoison nées aux chiens qui seront trouvés errans dans les rues comprises dans les limites de ladite municipalité.
Le 2 septembre 1836.
3 sept D. PRIEUR, maire.

Mairie de la Nelle.-Orléans.

CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Troisième Municipalité, avis est donné qu'une demande a été adressée au dit conseil pour l'ouverture des rues Casacalvo, Grands-Hommes, Craps, Amour et Bons Enfans jusqu'à la rue Pologne.
25 août D. PRIEUR, maire.

MAIRIE DE LA NLLE.-ORLEANS.

CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la première Municipalité, avis est donné que lundi, 12 du courant, il sera procédé à l'élection d'un alderman pour le premier district de la dite Municipalité, en remplacement de M. E. Johns, démissionnaire. La dite élection sera tenue au café de Richardson, rue Conti, depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir. Sont nommés juges-inspecteurs, Messrs. S. W. Oakey et J. Girard, et greffier Mr. D. Bruslé.
2 sept D. PRIEUR, Maire.

$100 DE RECOMPENSE seront données à celui ou ceux qui découvriront ou aideront à découvrir celui qui dans la soirée du ler. du courant, entre 9 et 10 heures, a tué d'un coup de fusil un jeune poulin de six semaines, et tiré deux autres coups de fusil, l'un sur la mère du poulin et l'autre sur une autre jument grise, toutes deux très blessées.

Cet acte de perversité s'est commis de l'autre bord du fleuve.
3 sept—3 L. G. SASSINOT.

VOL—Il a été volé à M. Bérard et Magdeleine Maize, la somme de sept cents piastres; dans cette somme se trouve compris un billet de 400 piastres endossé par M. Jean Bellaux. On met arrestation sur le paiement du billet. Celui qui remettra cette somme aux propriétaires, recevra une récompense.
3 sept—3

AVIS—M. W. N. HULL est requis de passer à l'étude de Wm. Boswell, notaire public, et remplir les conditions de la vente d'une certaine portion de terre, contenant 300 arpens sur le bayou Bosque, paroisse d'Est Feliciana, dont il est devenu l'acquéreur à une vente faite par M. Barnett, senr. le 17 juin dernier, autrement cette portion de terre sera vendue à partir de 10 jours de la date du présent avis, à la folle enchère dudit sieur W. N. Hull. 3 sept

LES personnes qui ont des réclamations contre la succession A. Morel sont invitées à présenter leur titre dans le plus bref délai à
3 sept—10 DURAND & UZUREAU.

TRAITES sur Paris, Londres et Boston, à vendre par
5 sept—6 JOHN A. MERLE & Co.

Ventes à l'Encan.

PAR F. DUTILLET & DELERY

IL sera vendu le jeudi, 8 septembre, à midi, à la Bourse Hewlett,

Rose, négresse âgée d'environ 23 ans, domestique de maison et garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—Comptant. L'acte de vente sera passé pardevant Felix Grima, notaire public, et l'esclave ne sera livrée que lorsque les conditions de la vente seront remplies. 7 sept

PAR J. LECARPENTIER.

IL sera vendu vendredi, 9 du courant, à midi précis, à la Bourse de Hewlett, pour compte des affaires d'intérêts,

40 beaux Terrains situés dans les plus beaux quartiers du faubourg Franklin.

Les conditions seront très avantageuses et seront annoncées au moment de la vente. 7 sept

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI prochain, 10 du courant, à la Bourse, à midi précis, il sera vendu

La Negresse NANCY, âgée de ... ans, une bonne cuisinière, blanchisseuse et bonne couturière, avec sa fille Josephine, âgée de 6 ans, entièrement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions.—Moitié comptant ; moitié à 6 mois, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente chez L. T. Caire, notaire, aux frais de l'acquéreur. 7 sept

PAR FERNANDEZ & WHITING.

LUNDI prochain, 12 du courant, ... à midi, il sera vendu la grifonne Marie-Jeanne, avec son enfant Antoinette, âgée de ... mois.

Marie-Jeanne est créolisée, âgée de 23 ans, parlant anglais et français; elle est un peu cuisinière, blanchisseuse, bonne repasseuse plisseuse, bonne couturière, excellente domestique de maison, garantie de tous les vices et maladies prévus par la loi—c'est un excellent sujet sous tous les rapports.

Conditions.—¼ comptant ; balance à 6 et 8 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente chez Louis T. Caire, notaire, aux frais de l'acquéreur. 7 sept.

PAR F. DUTILLET & DELERY.

IL sera vendu le Mercredi, 7 Septembre 1836, à midi, à la Bourse Hewlett,

Sept superbes TERRAINS, de 30 pieds de face sur 150 pieds de profondeur, situés au faubourg Trémé à quelque rue de la rue Plauché, étant une partie de la propriété de M Ime. veuve Dupuy, divisés en lots.—Ces terrains sont à proximité de la rue de l'Esplanade et à trois ilets du carré de la ville.

Conditions.—1, 2 et 3 ans de credit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Un plan, dressé par L. Bringier, est exposé à la Bourse. 7 sept

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera samedi prochain, 10 du courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,

50 Terrains situés au faubourg Washington, d'après le plan exposé à la Bourse.

Ces terrains sont bien situés, et offrent une bonne occasion aux spéculateurs.

Conditions, à la vente. Les actes de vente chez Joseph Cuvillier, notaire, aux frais des acquéreurs.
7 sept

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu mercredi, 7 du courant, à 4 heures de l'après midi, rue Tchoupitoulas, No. 145, le contenu d'un café et d'une pension, très bien assorti, consistant en lits, chaises, tables, glaces, &c.
Conditions : Comptant. 7 sept

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu mercredi prochain, 14 du courant, à midi, à la Bourse.

Cette belle Propriété située rue du Quartier, entre les rues Bourbon et Royale, sur un terrain mesurant 30 pieds de face, sur 60 pieds de profondeur, mesure française, la maison est à trois étages, en briques, consistant au premier, ou rez de chaussé, d'un grand magasin avec un beau corridor, porte cochère, &c., au second étage, il y a une belle salle, avec portes à coulisses, et deux chambres à coucher, avec passage sur la galerie, deux belles cheminées, avec manteaux en marbre d'Italie, avec fourneau pour charbon ; au troisième étage, il y a quatre belles chambres à coucher, deux desquelles sont avec cheminées, cabinets, galerie sur le derrière, et passage sur le derrière ; le grenier est très bien fini ; la cuisine est en briques et trois étages; le second étage est divisé en deux appartemens, et le troisième étage est divisé en trois appartemens, &c., avec des latrines en briques à deux étages ; le corridor, la cuisine et la cour sont pavés, avec des flag stones de Liverpool, de première qualité, une superbe citerne de 18 pieds de haut, ... en briques avec ... la banquette est aussi en flag stones ; le tout est parfaitement fini et en bon ordre, et bâti des meilleurs matériaux, ... a été bâtie expressement pour le présent propriétaire pour sa résidence, et que sera ... garanti ... la propriété est assurée jusqu'à Février prochain ...

On engage les acheteurs de visiter la propriété avant la vente.

Conditions : L'acheteur se mettra au lieu et place du vendeur pour $10,000 payable le 17 ... 1836, et la balance comptant.

L'acte de vente chez Wm Y. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu Samedi le 10 courant, à midi, à la Bourse Hewlett,

Un Lot de Terre situé dans la ville de ... de la division entre Lafayette et ... formant l'encoignure de la rue ... et de la Vieille Levée, mesurant ... face à la rue de la Vieille Levée sur 129 ... fondeur à la rue des Religieuses ... caise); il se trouve sur ledit ... bois, cuisines, écuries & ... un loyer de $30 par mois ... qui est attaché à cette propriété ... déposé en l'étude de Theo, Seghers ... du 9 juin 1836.

Conditions.—L'acquéreur s'engagera ... deux billets suivants ; l'un à un an du 25 ... pour $2760, l'autre à deux ans portant même date pour $2700 ; pour la balance, moitié comptant, l'autre moitié à six mois, pour billet endossé à satisfaction, portant hypothèque. 3 sept

PAR P. E. TRICOU.

IL sera vendu, samedi 10 septembre, à midi, à la Bourse Hewlett,

Dix terrains de grande valeur, dans le faubourg Washington, situés derrière la Presse, dont cinq font face à la Promenade des Bons Enfans et les autres à la rue de la Presse.

Le sol est très élevé et les banquettes sont faites et pavées.

Conditions.—6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

En cas de non paiement les billets porteront un intérêt à raison de 10 pour cent l'an jusqu'à paiement définitif.

Les actes de vente se passeront chez G. Le Gardeur, notaire, aux frais des acquéreurs, qui se feront mettre en possession aussi à leurs frais. 5 sept—4

PAR M. BARNETT.

IL sera vendu mercredi, 7 du courant, à la Bourse Hewlett.

Trois superbes Ilets situés faubourg Jackson, désignés sous les nos. 8, 17, 25, conformément à un plan exposé à la Bourse, fait par L. Surgi. La situation de ces terrains, la proximité du canal et du railroad ne peuvent manquer d'être avantageux aux acquéreurs.

Conditions.—Un tiers comptant, la balance à 6, 12, et 18 mois en billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 5 sept—3

PAR JOS. LE CARPENTIER.

IL sera vendu mercredi, 7 septembre, à 11 heures du matin, à son magasin d'encan, pour compte de qui il appartiendra : 28 peaux de buffle. 5 sept

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu mercredi, 7 septembre, à midi, à la Bourse Hewlett, par ordre de B. Loring et R. Groning & Co., syndics des créanciers de la faillitte de Collins & Hicks, des dettes restantes, en billets et en comptes, sans réserve, pour clore les affaires, comme on le verra plus amplement le jour de la vente.
5 sept

PAR FERNANDEZ & WHITING.

JEUDI, 8 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse deux lots de TERRE situés sur le chemin de Gentilly, bornés d'un côté par la propriété de B. Dorgencourt et de l'autre par celle de J. S. Dufossat, qui ... l'habitation Hopkins. Chaque terrain mesure un arpent de face sur vingt arpens de profondeur et est situé de chaque côté du chemin de Gentilly. La propriété ... entourée, les terres sont hautes et bien situées et sont propres à établir des résidences d'été, et à la culture. Ces terres ne peuvent manquer d'augmenter en valeur. Ceux qui desirent acheter peuvent examiner le plan qui est exposé à la Bourse ... été dressé par M. Bourgerol.

Conditions.—Un et deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à final paiement.

Les actes seront passés en l'étude de Hugues Pédesclaux, notaire public, aux frais des acquéreurs.
5 sept

PAR M. BARNETT Senr.

IL sera vendu Mercredi, le 7 courant, à midi à la Bourse Hewlett,

... de Terre situés dans le faubourg Marigny, dans les Ilets Nos. 112, ..., 133, selon le plan maintenant exposé à la bourse.

Conditions—¼ comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.

Les acquéreurs auront le privilège ... billets à raison de 10 pour cent par ...

PAR M. BARNETT Senr.

IL sera vendu mercredi, 7 du courant, ... à la Bourse de Hewlett,

Un Islet contenant 30 terrains situés ... Franklin, No. 101, faisant face aux rues ... nie, Bergers et Libéraux.

Conditions.—Un tiers comptant, et ... 12 mois, en billets endossés à satisfaction.

L'acte de vente en l'étude de A. Mazureau, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

IL sera vendu ... à midi, à la Bourse Hewlett,

Seize Lots de Terre situés ... faubourg Marigny, conformément au plan ... par Journot, architecte, le ... 1836, et exposé à la Bourse.

Conditions.—6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 31 août

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

IL sera vendu mercredi, 7 septembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Dix Lots de Terre de valeur, situés au faubourg Tréme, formant l'encoignure des rues Dumaine et Marais, conformément au plan dressé par Journot, architecte, le 26 août 1836, et exposé à la Bourse.

Ces terrains sont très avantageusement situés et méritent d'attirer l'attention des spéculateurs et surtout des personnes qui desirent s'établir dans un quartier central.

Conditions : 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 28 août

Alain & Duplessis ont transporté leur bureau du no. 17, rue Royale au no. 7, rue Conti
3 sept—6